

OCBM de Hainaut du 22 mai 2025

2.4 Prochaines évaluations d'offre TEC : E41 Renaix – Péruwelz, E42 Renaix - Tournai

Sur base du processus « Evaluation de l'offre de bus TEC », l'AOT (Autorité Organisatrice du Transport – SPW MI) pilote la réalisation de deux étapes d'évaluation pour chaque ligne de bus créée ou significativement modifiée (une première étape après 18 mois appelée « évaluation intermédiaire » et une seconde après 3 ans de la mise en service) en intégrant les parties prenantes concernées. Chaque étape d'évaluation comprend l'établissement d'un plan d'actions. L'objectif de ces évaluations est de s'assurer de la pertinence des offres mises en place et d'identifier les actions nécessaires à l'amélioration de l'attractivité de l'offre sur ces lignes pour contribuer au transfert modal visé par la Wallonie.

Lors de chaque session d'OCBM, la liste des lignes qui font l'objet d'une évaluation à court terme est présentée afin:

- De sensibiliser l'ensemble des acteurs à la démarche d'évaluation ;
- Que l'Organe puisse mettre en évidence à priori les principaux enjeux à prendre en compte dans l'évaluation de chacune des lignes concernées.

Les prochaines évaluations qui concernent le bassin de mobilité du Hainaut sont :

- o La ligne Express E41 Renaix-Péruwelz (Evaluation finale)
- o La ligne Express E42 Renaix-Tournai (Evaluation finale)

E41 Renaix – Péruwelz à évaluer

Présentation de la ligne :

La ligne E41 a été créée en 2021, pour répondre à l'ambition de la SRM selon laquelle « chaque commune doit être desservie par le réseau structurant d'ici 2030 » (chantier n°10).

Cette ligne a été créée afin de relier les pôles Renaix – Frasnes – Leuze – Péruwelz entre eux sur base de flux identifiés de bout à bout, composé principalement de travailleurs.

Elle circule du lundi au vendredi, en période scolaire et non scolaire, à raison de 6 parcours par jour en heures de pointe (matériel roulant : minibus de 14 places assises).



Evaluation intermédiaire :

Un premier atelier d'évaluation intermédiaire s'est tenu le 25 avril 2023 avec différentes parties prenantes (communes, OTW, AOT, représentants d'usagers) pour réaliser un bilan de la ligne. En termes de fréquentation, les éléments suivants étaient relevés :

- Un indicateur **v/k** (nombre de validations par kilomètre) de **0,04**, ce qui correspond à une **charge moyenne continue de 1,15** passagers (dans l'hypothèse optimiste que tous les usagers restent dans le véhicule durant la totalité du trajet).
- Des fréquentations en croissance depuis sa mise en service en septembre 2021 mais qui restent en moyenne faibles (en moyenne 300 validations par mois).
- Les usagers les plus nombreux de la ligne E41 sont les 12-17 ans (40%), contre seulement 8% pour les actifs 25-64 ans.
- Les parcours les plus fréquentés sont à 7h29 vers Péruwelz et à 16h49 vers Renaix.
- Les parcours de fin de journée (après 17h) sont les moins utilisés.
- Les parcours en période de vacances scolaires sont eux aussi peu utilisés (10% des embarquements sur l'année). Une des explications est que 40% des usagers (part importante) sont des étudiants de 12 à 17 ans.

Sur base de ces constats, l'OCBM du Hainaut du 28 septembre 2023 avait remis l'avis suivant :

« L'Organe émet un avis favorable sur le maintien du niveau de service actuel de la ligne E41 « Ronse/Renaix – Péruwelz » conditionnel à l'amélioration de sa fréquentation d'ici l'évaluation finale prévue à l'automne 2024.

Il recommande également à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux parties prenantes (SNCB, SPW Routes, Communes, SPW Planification, UWE) de mettre en œuvre le plan d'actions en termes d'équipements, d'infrastructures, de promotion et de commercialisation d'ici le printemps 2024. »

Enjeux de l'évaluation finale à venir :

Une analyse de performance est réalisée sur base des deux indicateurs suivants qui illustre le succès rencontré par la ligne :

- V/K soit le nombre de validations ^{0,10} annuel / le nombre de kilomètres annuels parcourus, _{2,8}
- V/N soit le nombre moyen de validations par parcours.

En 2024, la ligne présente les indicateurs suivants :

- **v/k** (nombre de validations par kilomètre) de ;
- **v/n** (nombre de validations par passage) de .

Ce qui est nettement inférieur à la moyenne des lignes de même type (Express) (V/K de 0,45 et V/N de 18,83).

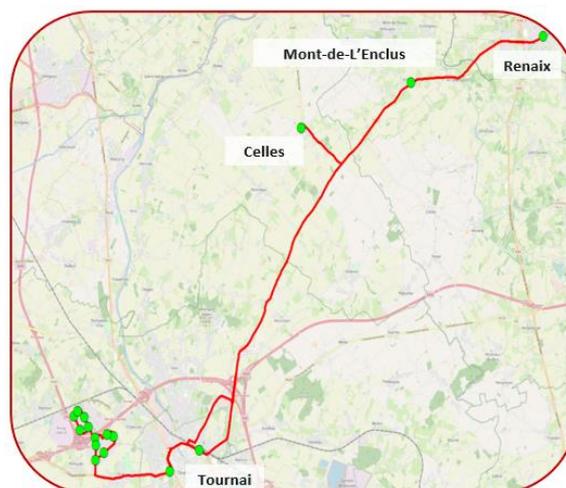
Si la fréquentation a légèrement augmenté depuis 2022, elle reste cependant très faible et n'atteint toujours pas un seuil suffisant.

E42 Renaix – Tournai à évaluer avec les lignes 483 et 97

Présentation de la ligne :

Comme pour la ligne E41, la ligne E42 a été créée en 2021, pour répondre à l'ambition de la SRM selon laquelle « chaque commune doit être desservie par le réseau structurant d'ici 2030 » (chantier n°10).

Cette ligne a été créée afin de connecter les communes de Celles et de Mont-de-l'Enclus au réseau structurant intercommunal (en particulier au train) et au parc d'activités économiques.

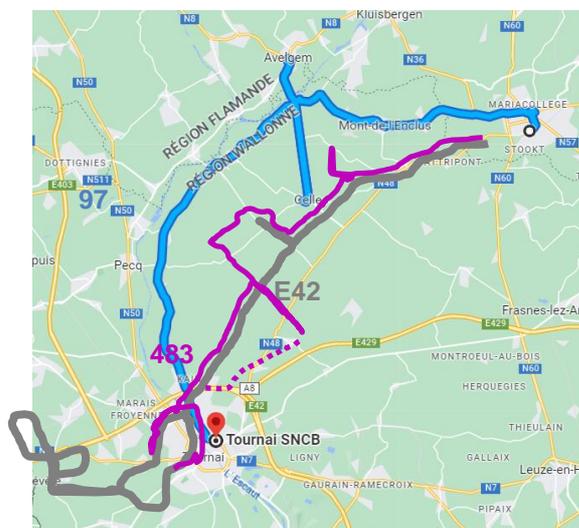


Elle circule du lundi au vendredi, en période scolaire et non scolaire, à raison de 6 parcours par jour en heures de pointe (matériel roulant : minibus de 14 places assises).

Evaluation intermédiaire :

Un premier atelier d'évaluation intermédiaire s'est tenu le 24 avril 2023 avec différentes parties prenantes (communes, OTW, AOT, représentants d'usagers) pour réaliser un bilan de la ligne. En termes de fréquentation, les éléments suivants étaient relevés :

- Un indicateur **v/k** (nombre de validations par kilomètre) de **0,09**, ce qui correspond à une **charge moyenne continue de 4 à 5** passagers (dans l'hypothèse optimiste que tous les usagers restent dans le véhicule durant la totalité du trajet).
- Des fréquentations en croissance depuis sa mise en service en septembre 2021 mais qui restent en moyenne faibles (en moyenne 750 validations par mois depuis 2022).
- Si cette ligne a été créée afin de connecter les communes de Celles et de Mont-de-l'Enclus au réseau structurant intercommunal (en particulier à la ligne ferroviaire de Tournai), dans les faits, la ligne E42 est davantage fréquentée au départ de Tournai SNCB (vers le PAE de Tournai et vers Renaix) que sur les tronçons Celles->Tournai ou Mont-de l'Enclus -> Tournai.
- Une forte concentration du segment « 18-24 ans ».
- Les lignes L.97 « Renaix – Tournai » et L.483 « Renaix – Tournai » (représentées ci-dessous) desservent les mêmes pôles que la ligne Express E42 et sont en potentielle concurrence avec elle, tout en présentant des niveaux de service plus faibles, des horaires non cadencés et de nombreuses variantes de parcours.



Le point principal du plan d'action consistait en une analyse croisée de l'offre et des niveaux de service des lignes E42, 483 et 97.

Sur base de ces constats, l'OCBM du Hainaut du 28 septembre 2023 avait remis l'avis suivant :

« L'Organe émet un avis favorable sur le maintien de la ligne E42 Renaix-Tournai conditionnel à l'amélioration de sa fréquentation d'ici l'évaluation finale prévue à l'automne 2024.

Il recommande également à l'Opérateur de Transport de Wallonie et aux parties prenantes (SNCB, SPW Routes, Communes, SPW Planification, UWE) de mettre en œuvre le plan d'actions en dehors de l'analyse croisée des lignes E42, 483 et 97 qui sera incluse dans l'étude du redéploiement de la zone Tournai. »

Enjeux de l'évaluation finale à venir :

Une analyse de performance est réalisée sur base des deux indicateurs suivants qui illustre le succès rencontré par la ligne :

- V/K soit le nombre de validations annuelles / le nombre de kilomètres annuels parcourus,
- V/N soit le nombre moyen de validations par parcours.

En 2024, la ligne présente les indicateurs suivants :

- **v/k** (nombre de validations par kilomètre) de 0,16 ;
- **v/n** (nombre de validations par passage) de 5,8 .

Ce qui est nettement inférieur à la moyenne des lignes de même type (Express) (V/N de 18,83 et V/K 0,45).

Si la fréquentation a légèrement augmenté depuis 2022, elle reste cependant très faible et n'atteint toujours pas un seuil suffisant.

Le processus de redéploiement est actuellement staté par le Gouvernement, le redéploiement de la zone de Tournai ne pourra pas être le cadre de l'analyse croisée des lignes E42, 483 et 97. Réaliser cette analyse à court terme apparaît nécessaire.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte que les lignes E41, E42, 493 et 97 feront l'objet d'une évaluation durant le prochain semestre.

Il identifie les enjeux suivants à prendre en compte dans cette évaluation :

- **E41 Renaix – Péruwelz :**
 - analyse de l'opportunité de maintien de la ligne
 - confirmation du besoin de connexion transrégionale
 - (à compléter par l'Organe)
- **E42 Renaix – Tournai :**
 - analyse des doublons d'offre entre l'Express et les lignes 483 et 97 en vue d'une optimisation de l'offre
 - connexion du PAE depuis la gare de Tournai
 - confirmation du besoin de connexion transrégionale
 - (à compléter par l'Organe)

L'Organe recommande à l'ensemble des parties prenantes de contribuer activement aux ateliers d'évaluation qui seront organisés par l'AOT en vue d'optimiser l'offre et d'en améliorer son attractivité.